



Paris, le 16 septembre 2025

Communiqué de presse

Paris sportifs : enquête sur la stratégie marketing des opérateurs

Plus de 2 300 contenus à la gloire de Winamax, Unibet, Betcllic et Vbet décryptés par Addictions France

Dans son rapport inédit « *Carton rouge : le marketing agressif des paris sportifs* », rendu public aujourd'hui, Addictions France révèle les **pratiques promotionnelles des opérateurs de jeux d'argent et de hasard**. Pour ces derniers, les paris sportifs représentent un secteur particulièrement lucratif : au cœur d'un marché en plein essor, ils ciblent délibérément les jeunes et encouragent des comportements addictifs, profitant **d'un cadre réglementaire plus qu'insuffisant**.

Une publicité omniprésente qui incite à jouer toujours plus

Pour séduire toujours plus de joueurs, les opérateurs de jeux déploient des **stratégies marketing massives** : sponsoring de clubs de football et de fédérations sportives, publicités ciblées pendant les matchs, slogans accrocheurs... L'objectif : rendre le pari sportif incontournable dans les compétitions sportives.

Les parieurs sont incités à miser toujours plus grâce à une combinaison de **visuels attractifs** qui jouent sur les émotions fortes, **des figures emblématiques** et la **promesse de gains faciles**. Le rapport d'Addictions France met en avant les techniques incitatives des opérateurs et la systématisation des gratifications financières : freebets, offres promotionnelles, notifications, publicités interstitielles...

En 2024, année notamment marquée par l'Euro et les Jeux Olympiques de Paris, les opérateurs de jeux ont annoncé à l'ANJ un **investissement publicitaire record de 670 millions d'euros**. Une stratégie qui a porté ses fruits - selon un sondage IFOP¹, réalisé pour Addictions France :

62% des parieurs déclarent avoir joué sous l'influence d'une publicité, et 83% de ceux exposés à des contenus d'influenceurs affirment que cela leur a donné envie de parier.

Les jeunes, une cible privilégiée des opérateurs sur les réseaux sociaux

Dans le cadre de son étude, Addictions France a analysé **2329 contenus** et identifié **19 marques** promouvant les paris sportifs à travers des créateurs de contenus sur les réseaux sociaux, principalement Winamax et Unibet. L'association a ainsi répertorié **113 comptes**

¹ Une étude sur la perception du marketing des jeux d'argent réalisée par l'IFOP en deux temps, lors de l'Euro 2024 et des JO 2024, auprès de deux échantillons représentatifs de 1000 individus âgés de 15 ans et plus, chacun complété par un sur-échantillon de 100 pratiquants de paris sportifs, soit un total de 2200 individus.

faisant la promotion de paris sportifs, en particulier sur Instagram et YouTube. Au total, les comptes les plus actifs touchent quotidiennement **plus de 33 millions d'abonnés cumulés**.

La promotion des paris sportifs est portée par des influenceurs, célébrités ou prétendus experts au premier rang desquels Mohammed Henni, mais aussi QPVarcène, Tomciaravino ou Paga, ce qui crée un sentiment de proximité qui alimente l'illusion d'un gain facile, notamment chez un public jeune et vulnérable. Or le jeu pathologique est une addiction reconnue qui entraîne des souffrances profondes (financières, sociales et psychologiques) dont le coût pour la société est estimé à 15,5 milliards d'euros par an. Dans le cadre de son projet, Addictions France a tenté de sensibiliser ces créateurs de contenus, sans hélas parvenir à des résultats probants.

« L'industrie des paris sportifs prospère sur l'illusion et la dépendance. Elle veut faire croire qu'aimer le sport, c'est parier. Il est temps d'en finir avec cette banalisation qui menace la santé publique », dénonce Myriam Savy, directrice de la communication et du plaidoyer chez Addictions France.

Une législation dépassée face au numérique : Addictions France appelle à renforcer la réglementation

Malgré les règles établies par l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ) – dont les moyens sont clairement insuffisants –, Addictions France révèle les carences majeures du cadre de régulation actuelle.

D'après l'enquête menée par Addictions France, près de **30 % des contenus d'influenceurs ne respectent pas les directives de l'ANJ, 80 % négligent les messages de prévention obligatoires**. Les formats éphémères comme les stories échappent largement à tout contrôle.

Face à ce constat, Addictions France appelle à des mesures concrètes :

- Réduire le volume de publicités pour des jeux d'argent, notamment en interdisant la publicité sur les réseaux sociaux, à la TV ou à la radio
- Interdire le sponsoring par des opérateurs de jeux
- Interdire les gratifications financières (bonus, freebets...)
- Instaurer des sanctions réellement dissuasives et, comme pour la loi Evin, habiliter les associations de lutte contre les addictions à poursuivre en justice les contrevenants.

[Télécharger le rapport](#)

À propos d'Addictions France :

Reconnue d'utilité publique et agréée d'éducation populaire, **Association Addictions France** (anciennement ANPAA) est un acteur majeur et historique de la santé publique fondé en 1872 par Louis Pasteur et Claude Bernard. Composée de professionnels du médico-psycho-social, de la prévention et du plaidoyer, l'association agit au plus près des populations et intervient sur toutes les addictions (tabac, alcool, cannabis, médicaments psychotropes, pratiques de jeux excessives, drogues illicites et autres addictions sans substance).

En plus d'informer, de sensibiliser et de faire de la prévention pour tous les publics, elle gère plusieurs dizaines de centres en addictologie en France métropolitaine et en Outre-mer, propose des formations auprès des professionnels, tout en veillant au respect et [à la défense de la Loi Evin](#). Addictions France porte finalement un projet de société dans lequel la problématique des addictions n'est ni un tabou, ni une fatalité : ensemble, changeons le regard sur les addictions !

Contacts presse :



Lisa Dubreuil - lisa.d@oxygen-rp.com - 06 65 95 96 25
Tatiana Graffeuil - tgraffeuil@oxygen-rp.com - 06 71 01 72 58

Reconnue d'utilité publique

Fondée en 1872 par Louis Pasteur & Claude Bernard
www.addictions-france.org • contact@addictions-france.org
ANPAA - 20 rue Saint-Fiacre 75002 PARIS • Tel : 01 42 33 51 04

Suivez-nous sur :

 [@AddictionsFr](https://twitter.com/AddictionsFr)
 [Association Addictions France](https://www.facebook.com/AssociationAddictionsFrance)
 [Association Addictions France](https://www.linkedin.com/company/AssociationAddictionsFrance)